



## Déclaration de la présidente, Mme von der Leyen, sur les mesures d'urgence prises dans les États membres

Bruxelles, le 31 mars 2020

L'Union européenne est fondée sur les valeurs de liberté, de démocratie, d'état de droit et de respect des droits de l'homme. Ces valeurs nous sont communes à toutes et tous. Nous devons les préserver et les défendre, même en ces temps difficiles.

Au cours des dernières semaines, plusieurs gouvernements de l'UE ont pris des mesures d'urgence pour faire face à la crise sanitaire causée par la flambée de coronavirus. Nous vivons une période extraordinaire et les gouvernements doivent, par principe, disposer des outils nécessaires pour agir rapidement et efficacement en faveur de la santé publique et de nos citoyens.

Il est crucial que les mesures d'urgence qui sont prises ne le soient pas au détriment de nos valeurs et des principes fondamentaux énoncés dans les traités. La démocratie ne saurait fonctionner sans médias libres et indépendants: le respect de la liberté d'expression et la sécurité juridique sont essentiels en ces temps incertains.

Aujourd'hui plus que jamais, il est vital que les journalistes puissent faire leur travail librement et précisément, pour lutter contre la désinformation et permettre à nos citoyens d'accéder à des informations cruciales.

Toute mesure d'urgence doit être limitée à ce qui est nécessaire et strictement proportionnée. Aucune ne peut durer indéfiniment. En outre, les gouvernements doivent veiller à ce que ces mesures fassent l'objet d'un contrôle régulier.

Dans un esprit de coopération, la Commission européenne suivra de près l'application des mesures d'urgence dans chacun des États membres. Pour maîtriser cette crise, nous devons tous collaborer, en ayant à cœur de préserver nos valeurs européennes et les droits de l'homme. C'est ce qui nous définit, ce pour quoi nous nous battons.

STATEMENT/20/567

Personnes de contact pour la presse:

[Eric MAMER](#) (+32 2 299 40 73)

[Dana SPINANT](#) (+32 2 299 01 50)

[Christian WIGAND](#) (+32 2 296 22 53)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)